

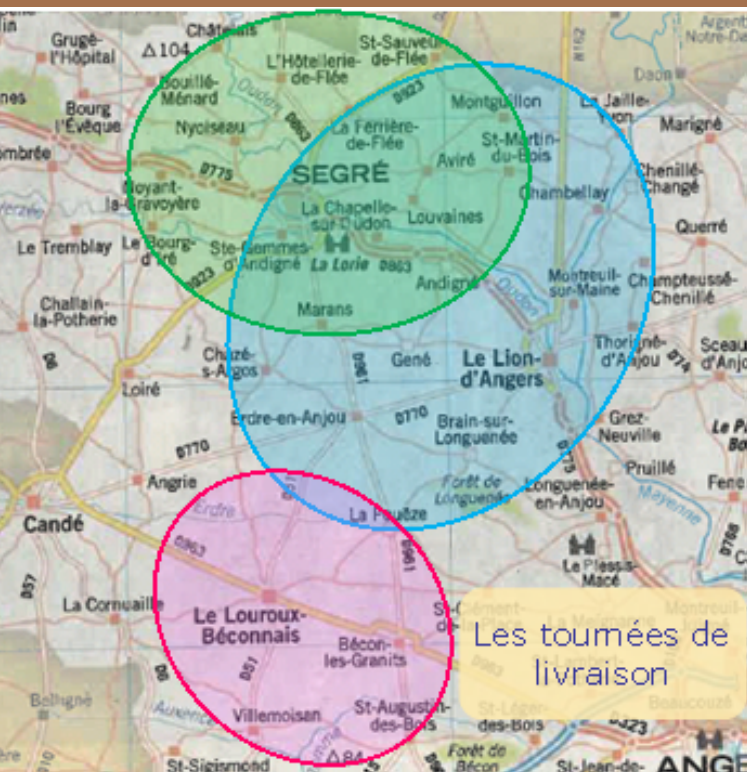
LA LIVRAISON

Les repas du lundi sont livrés le lundi.

Les repas du mardi et mercredi sont livrés le mardi.

Les repas du jeudi et vendredi sont livrés le jeudi.

Les repas du samedi et dimanche sont livrés le vendredi.



DES CONSEILS POUR UN REPAS DE QUALITÉ



Ne pas dépasser les dates limites de consommation des produits.



Conserver les aliments au réfrigérateur.



En cas d'absence, demander à un voisin de réceptionner les repas.



Ne réchauffer que la quantité souhaitée.



Ne pas réchauffer deux fois les repas pour limiter le développement des microbes.



Résidences du Val d'Oudon
1, allée des Tilleuls - Sainte Gemmes d'Andigné
49500 Segré en Anjou Bleu
02 41 92 88 60

Les Résidences du Val d'Oudon

www.residences-valoudon.fr










PORTAGE DE REPAS

*Des repas de qualité
Un lien social renforcé*

Pour toute demande de
renseignement ou de mise en
place de prestation, appelez-nous :
02 41 94 70 80



LES OBJECTIFS

-  Faciliter le maintien à domicile.
-  Établir une relation sociale renforcée.
-  Assurer un passage régulier chez la personne en toute discrétion.
-  Favoriser la diversité alimentaire.
-  Promouvoir les produits de saison et issus de l'agriculture raisonnée ou biologique.
-  Respecter les recommandations nutritionnelles.
-  Offrir des produits de bonne qualité en faisant contrôler régulièrement leur conformité bactériologique, en respectant les règles d'hygiène et en assurant leur traçabilité.



LE SERVICE

Pour toute personne :

Seule ou en couple.

Isolée en permanence ou momentanément de toute famille.

De retour d'hospitalisation.

En perte d'autonomie.



Avantage Couple :

Contactez-nous pour connaître notre tarification préférentielle pour 2 personnes.

Le repas complet

- un potage
- un hors-d'œuvre
- un plat
- un légume protéique
- un fromage
- un dessert

La fourniture du pain est comprise.

Les différents régimes alimentaires (sans sel, sans sauce, haché...) sont pris en compte.

LES FORMULES

Formule Déjeuner « complet »

Formule Déjeuner « allégé » : cela correspond à la formule Déjeuner « complet » sans le potage et le pain.

Formule Dîner : cela correspond à la formule Déjeuner « complet » sans l'hors-d'œuvre.



→ Les menus sont proposés pour la semaine suivante avec la personne chargée des livraisons.

→ Les horaires de livraison, les conditions d'accès au domicile, le choix des jours de livraison sont étudiés lors de la première rencontre à votre domicile.